

Plan de Déplacements Urbains



Synthèse des Ateliers de Concertation Phase 2 : Scénarios/ Etudes de solutions du PDU

A l'occasion de l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains d'AgglopoLe Provence, une large concertation a été initiée entre les acteurs du territoire, la plaçant au cœur des études.

Une première phase de concertation a été menée de novembre 2005 à janvier 2006, portant sur le diagnostic et les enjeux pour le PDU.

La deuxième phase de concertation concernait l'élaboration des scénarios. Elle s'est déroulée de mai à juillet 2006, avec l'ambition de faire émerger les solutions possibles pour chaque enjeu soulevé lors du diagnostic.

Reprenant la démarche initiée lors de la première phase, la concertation autour des études de solutions a été menée sur 2 niveaux :

- des échanges sur les solutions possibles avec les ateliers thématiques, représentatifs de la vie citoyenne du territoire ;
- une présentation des travaux des ateliers thématiques à l'atelier de réflexion, composé d'élus d'AgglopoLe Provence.

La présente synthèse de la concertation intègre les travaux des ateliers thématiques de concertation et les enrichissements de l'atelier de réflexion.

LES ATELIERS THEMATIQUES DE CONCERTATION

Les 6 groupes de travail, représentatifs de la vie associative et professionnelle de l'ensemble du territoire ont été à nouveau mobilisés, selon les 6 thématiques initiales.

6 ateliers thématiques de concertation se sont déroulés de mai à juin 2006 au CMAC de Salon :

- Sécurité Routière : 22 mai de 18h à 20h
- Déplacements scolaires : 23 mai de 18h à 20h
- Modes doux et environnement : 29 mai de 18h à 20h
- Centres-villes et centres-villages : 31 mai de 18h à 20h
- Pôles d'attraction économiques, commerciaux et touristiques : 6 juin de 18h à 20h
- Transport public : 7 juin de 18h à 20h

Le déroulement des ateliers

Les 6 ateliers ont été animés par Patrick Canillade, Directeur du Projet PDU, Aurélien Trescazes Assistant du Projet PDU d'AgglopoLe Provence et Philippe Di Scala, du Bureau d'études Rete/Horizon Conseils/Chiappero/Stratis.

Dans chaque atelier, une mise à niveau de tous les participants a été réalisée, sur :

- un rappel de la démarche de concertation (objectif de l'atelier, processus de décision),
- les points clés du diagnostic,
- la méthodologie d'élaboration des scénarios (3 objectifs, 3 échelles territoriales, 3 rythmes de développement)

Les débats ont ensuite été amorcés à partir d'un guide de réunion envoyé au préalable à chaque participant. Celui-ci reprenait les enjeux soulevés par chaque atelier lors de la première phase de concertation.

Des échanges de qualité, reflétant une bonne connaissance du fonctionnement du territoire

Globalement, on peut souligner la grande qualité des échanges, malgré une baisse du nombre de participants par rapport à la première phase de diagnostic, mais toujours très motivés par les travaux.

Par leur implication et leur connaissance du terrain, ils ont constitué une véritable force de propositions pour les Bureaux d'Etudes, avec des solutions possibles souvent pertinentes et parfois très originales.

On peut souligner que certaines problématiques transversales ont pu être traitées dans plusieurs ateliers (stationnement, livraisons, transports en commun, marche, vélo, sécurité, abords des écoles, PDE, PMR, intermodalité, covoiturage...).

Pour chaque atelier, un compte-rendu a été réalisé, intégrant également les remarques formulées sur les guides de réunion, remis aux organisateurs en fin d'atelier ou par courrier, par les participants qui le souhaitaient.

L'ATELIER DE REFLEXION

L'Atelier de Réflexion était le deuxième niveau de la concertation du PDU d'Agglopoie Provence. Il est composé de 59 élus désignés par les 17 Maires.

Son organisation, de type forum, devait permettre d'informer les élus et de les faire débattre sur les travaux des ateliers thématiques de concertation.

L'objectif de l'atelier de réflexion, en phase « scénarios », était d'éclairer les solutions proposées par les orientations politiques et les projets de chaque commune, en testant notamment leur acceptabilité et leur faisabilité.

Le déroulement des ateliers

Cet atelier a été animé par Patrick Canillade, Directeur du Projet PDU, Aurélien Trescazes Assistant du Projet PDU d'Agglopoie Provence et Philippe Di Scala, du Bureau d'études Rete/Horizon Conseils/Chiappero/Stratis. Il a également été précédé d'une mise à niveau sur la démarche de concertation, les points clés du diagnostic et la méthodologie d'élaboration des scénarios.

L'atelier de réflexion s'est déroulé en 2 phases au siège d'Agglopoie Provence :

- Mercredi 28 juin 2006 de 18h à 20h30 : enjeux pour la sécurité routière et les modes doux et environnement.

- Jeudi 07 juillet 2006 de 18h à 20h30 : enjeux pour les Centres-villes et village, les Pôles d'attraction économiques, commerciaux et touristiques, le Transport public et les déplacements scolaires

Chaque proposition de solution issue des ateliers thématiques a été soumise aux membres de l'Atelier de Réflexion et a éventuellement fait l'objet d'une modification.

LES ACTIONS POSSIBLES POUR LA SECURITE ROUTIERE

> Les zones à risques

Propositions sur les voies interurbaines

- Aménager des giratoires pour briser la vitesse sur les grandes lignes droites
- Instaurer des systèmes rendant impossible les traversées de voies jusqu'aux prochains giratoires (logique de contre-allées)
- Réaménager la signalétique sur les carrefours pour améliorer la visibilité

*Proposition supprimée : « Instaurer la gratuité de l'A7 pour réduire la fréquentation sur la RN113 »
Elle encouragerait le trafic automobile allant ainsi contre les objectifs du PDU. »*

Propositions sur les entrées de villes et villages

- Aménager les voies pour réduire la vitesse à l'approche des villes et villages (ralentisseurs, rétrécissements, marquage au sol, mobiliers urbains...)
- Installer une signalisation d'entrée de villes et villages plus en amont pour accroître la vigilance des conducteurs
- Mettre en place une signalisation indiquant le nombre de points à perdre en cas d'excès de vitesse

Propositions sur les traversées de villes et villages

- Aménager de véritables zones 30 dans les centres et quartiers fortement urbanisés, avec des contraintes physiques : chicanes, rétrécissements, espaces fleuris, mobilier...
- Veiller à la signalisation (hauteur des panneaux) et à la hauteur de la végétation, pour ne pas masquer les piétons, notamment pour les traversées des grandes voies

- Aménager au plus tôt des voies de contournement (La Fare, Eyguières, Salon), notamment pour le trafic de poids lourds

Propositions sur les chemins forestiers

- Faire respecter la législation interdisant les véhicules à moteur sur les chemins forestiers

> Les publics sensibles

Propositions sur les publics sensibles

- Mieux répartir et partager les voies entre les modes doux les transports en commun et les voitures (couloirs bus, pistes cyclables, trottoirs larges...)
- Aménager des passerelles pour les piétons dans les zones les plus dangereuses
- Sensibiliser et informer les automobilistes sur les méfaits de l'insécurité routière (stages de conduite, ateliers de démonstration, stages de pilotage, visites de centres de rééducation...)
- Maintenir des actions exemplaires de répression
- Favoriser la conduite accompagnée mais en sélectionnant le parrain
- Formation des cyclistes pour réduire les comportements indisciplinés

> La sensibilisation des scolaires

Propositions sur la sensibilisation des scolaires

- Poursuivre la mise en place de référents sécurité routière dans les établissements scolaires
- Sensibiliser les équipes pédagogiques pour engager un suivi des actions de sécurité routière
- Soutenir les opérations « Marchons et Pédalons vers l'Ecole », avec un travail de fond auprès des associations de parents d'élèves
- Utiliser la caravane de la sécurité routière de la DDE dans les lycées et centres d'apprentis
- Sensibiliser les scolaires sur les statistiques de leur tranche d'âge (très touchée par les accidents) et les dangers de l'alcool et des stupéfiants

> Le stationnement

Propositions sur le stationnement illicite

- Privilégier des aménagements contraignants pour réduire le stationnement sur les trottoirs (potelets, trottoirs élevés...)
- Faire respecter plus strictement le code de la route en matière de stationnement dans les centres-villes et villages
- Sensibiliser sur les conséquences du stationnement illicite

Propositions sur l'offre de stationnement

- Déplacer le stationnement des centres-villes en périphérie, pour libérer de l'espace au profit des piétons et de l'activité économique des communes
- Créer une nouvelle offre de stationnement aux entrées de villes avec un système de rabattement en navettes bus (Parc Relais) ou à pied (Parcs de dissuasion)
- Aménager des places de stationnement spécifiques aux deux roues motorisées

LES ACTIONS POSSIBLES POUR LES DEPLACEMENTS SCOLAIRES

> Les déplacements scolaires

Propositions sur les dérogations scolaires

- Limiter au maximum les dérogations scolaires pour motif de facilité de déplacement en voiture des parents

Propositions sur les déplacements scolaires

- Favoriser une continuité d'itinéraires pour les piétons et vélos tout au long des trajets lieux d'habitation/école : trottoirs larges et agréables, pistes et bandes cyclables...
- Mettre en place des itinéraires principaux de déplacements vers les écoles, qui seraient fortement signalés aux automobilistes
- Aménager des parcs à vélo dans les établissements scolaires et sécuriser leur stationnement
- Mettre en place des aménagements dissuasifs pour la voiture (barrières) à proximité des établissements scolaires au profit des piétons et des cyclistes

- Complexifier le passage de la voiture aux abords des établissements par du mobilier urbain (barrière, plantations ...)

Propositions sur l'éducation sur les déplacements

- Diffuser des plaquettes d'information sur les différents modes de déplacements à l'attention des élèves, des parents et des enseignants
- Faire des réunions dans les écoles de sensibilisation aux modes de déplacements urbains
- Soutenir et coordonner les actions «Marchons et Pédalons vers l'Ecole», avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment les équipes pédagogiques, les services municipaux, les associations de parents d'élèves (Financement d'un coordinateur au travers d'une association)

Propositions sur les enseignants

- Impliquer plus fortement les équipes pédagogiques pour un meilleur impact de l'information
- Réintroduire l'usage du vélo en éducation physique et sportive ou pour des sorties extrascolaires dans la mesure des possibilités réglementaires

> Les abords des établissements scolaires

Propositions sur les abords des établissements scolaires

- Aménager des périmètres de sécurité inaccessibles aux voitures autour des établissements scolaires
- Limiter l'accès automobile aux écoles aux heures d'entrée et sortie des élèves
- Limiter la circulation automobile en mettant en place un sens de circulation prioritaire ou en élargissant les parvis
- Rendre impossible les arrêts minute à proximité des établissements scolaires

Propositions sur le ramassage des conteneurs de tri sélectif

- Décaler les horaires de ramassage des conteneurs de tri sélectif sur les trajets vers les écoles pour éviter la possibilité d'accidents.

> Les transports scolaires

Propositions sur l'offre de transports scolaires

- Adapter l'offre de transports scolaires au fonctionnement des établissements : 2 horaires le matin et de 2 horaires le soir, offre aux heures intermédiaires (10h et 15h),
- Rendre les transports scolaires accessibles à la population
- Coordonner les horaires entre les cars scolaires et les différents établissements afin de proposer un service adapté en réduisant les coûts
- Renforcer la coordination entre tous les acteurs : Rectorat, Conseil Général, Agglopolo Provence, fédérations de parents

Propositions sur l'incivisme dans les transports scolaires

- Réduire les délais d'attente entre la sortie des cours et la montée en car par une meilleure coordination des horaires cars/établissements,
- Mettre en place des actions de sensibilisation sur l'usage des transports en commun dans les écoles
- Donner aux transporteurs un pouvoir de sanction sur les élèves, en accord avec les Autorités Organisatrices de Transport et les chefs d'établissement
- Renforcer la lutte contre la fraude
- Mettre en place un service de prévention avec des agents dans les cars
- Réfléchir à de nouveaux matériaux pour les abris bus afin de diminuer le vandalisme

> Les déplacements des étudiants

Propositions sur les déplacements des étudiants

- Mieux desservir les pôles universitaires en transports en commun y compris celui de Salon
- Développer des tarifs préférentiels et unifiés sur les transports publics (bus et TER) pour les étudiants
- Encourager le co-voiturage (site de coordination, incitation financière...)

LES ACTIONS POSSIBLES POUR LES MODES DOUX ET L'ENVIRONNEMENT

> La place des modes doux dans les communes

Propositions sur les trajets scolaires

- Aménager les parvis des établissements scolaires pour empêcher le stationnement «dépose minute»
- Aménager des périmètres de sécurité inaccessibles en voitures aux horaires d'entrées et sorties des établissements scolaires
- Mettre en place des actions de sensibilisation sur les déplacements auprès des parents et des élèves pour changer les comportements,
- Favoriser les actions pédagogiques «Marchons et pédalons vers l'école» en favorisant une implication plus forte des parents ou par le biais de bénévoles

Propositions sur l'usage du vélo

- Aménager des parcs de stationnement vélo sécurisés aux endroits fréquentés (écoles, équipements culturels et sportifs, centre-ville...) et dans les habitats collectifs
- Mettre en place des aménagements spécifiques pour la sécurité des cyclistes sur les liaisons intercommunales (pistes ou bandes) et renforcer leur signalisation pour les voitures
- Privilégier une véritable continuité d'itinéraire cyclable au niveau de l'agglomération (schéma vélo), intégrant les bandes cyclables et les zones 30
- Inciter au marquage des vélos (fichier national) pour lutter contre le risque de vol
- Faire une carte des itinéraires cyclables dans l'agglomération pour les habitants et les touristes
- Développer la complémentarité transports en commun/vélo : des stations vélo sécurisées sur les gares routières, les points de correspondance de bus ou la SNCF.
- Etudier la possibilité de mettre en place une carte commune transport-vélo-parkings
- Aménager des contresens dans les centres-villes pour les cyclistes afin de rendre les distances plus courtes
- Prévoir des sas aux feux avec signal vert vélo avant le feu vert voitures
- Autoriser le vélo dans certaines zones piétonnes
- Développer des vélos station avec des bornes réparties sur le territoire, à l'image d'autres villes (Lyon) : location ou prêt de vélo
- Communiquer sur les avantages et l'utilité du vélo
- Etablir des normes pour les garages à vélo dans l'habitat collectif

Propositions sur l'usage de la marche à pied

- Limiter la circulation automobile et le stationnement dans les hypercentres et réaménager l'espace en faveur de piétons (trottoirs, rues piétonnes...)
- Aménager des zones piétonnes et de «vraies zones 30» dans les centres-villes et les quartiers fortement urbanisés (piétons prioritaires, pas de différence de niveaux)
- Aménager dans les centres des largeurs de voirie et des rayons giratoires contraignants pour les voitures, tout en respectant la réglementation et en tenant compte du passage des services publics
- Privilégier des trajets les plus agréables possibles (qualité de l'espace, repos, ombrage, trajets directs...) pour retrouver le plaisir de la marche à pied dans nos communes, notamment en les préservant des voitures (stationnement)
- Verbaliser le stationnement illicite sur les trottoirs
- Renforcer la signalisation des passages piétons
- Faire respecter les règlements sur la gestion de l'espace des trottoirs (entre commerces et cheminement piéton)
- Prévoir des dispositions fiscales avantageuses pour les usagers quotidiens du vélo

> La préservation de l'environnement

Propositions sur les économies d'énergie

- Améliorer les transports en commun (bus et TER) vers les grands pôles urbains pour limiter les déplacements en voitures individuelles (cadence, couverture, ...)
- Inciter les collectivités à respecter la loi sur l'Air en développant leur parc de véhicules propres
- Favoriser le covoiturage : centrales de réservation, points covoiturage sur le territoire, parkings ou voies réservées...
- Soutenir la mise en place des Plans de Déplacements d'Etablissements pour les grandes entreprises publiques et privées du territoire
- Communiquer sur les économies financières des déplacements en modes doux

Propositions sur le bruit routier

- Limiter l'aménagement de zones d'habitat à la périphérie des principales voies urbaines,
- Contrôler, verbaliser le bruit des deux roues motorisés
- Réduire la vitesse des véhicules dans les centres des communes
- Favoriser les contournements des communes particulièrement exposées au bruit routier
- Renforcer les éléments anti-bruit (murs, haies...) sur les axes exposés
- Mettre en place un nouveau système de livraison des marchandises pour limiter les nuisances sonores dans les centres-villes
- Privilégier l'emploi par les collectivités de matériaux absorbant le bruit sur les bâtiments et la voirie (HQE)
- Faire respecter la législation sur le bruit

Propositions sur la pollution atmosphérique routière

- Renforcer la signalisation en temps réel aux entrées et sorties de ville, et sur les autoroutes, lors des pics de pollutions
- Réduire la vitesse dans l'agglomération en cas d'alerte
- Favoriser l'utilisation de véhicules propres (électriques ou hybrides)
- Instaurer la gratuité des transports collectifs en cas d'alerte
- Mettre en place un système de circulation alternée en cas d'alerte
- Prévenir directement par téléphone les établissements importants (hôpitaux, écoles, grosses entreprises, administrations...)
- Réserver l'accès aux zones naturelles exclusivement aux modes doux pour les préserver
- Interdire la circulation dans les centres-villes sauf urgences, en cas d'alerte grave (en liaison avec le plan de sécurité)
- Instaurer une carte de priorité (secours, sécurité, aide à la personne...), pour véhicules autorisés à circuler en cas d'alerte
- Interdire la circulation des poids lourds en centres-villes en les détournant vers les autoroutes, en cas d'alerte

Propositions sur les axes touristiques ou de loisirs

- Développer des projets de voies vertes sur la liaison «Salon-Eyguières» sur l'ancienne voie ferrée, «Eyguières-Mallemort-Charleval», «Salon-Pélissanne», les bords de la Durance
- Favoriser la concertation avec les associations et acteurs qui œuvrent sur les axes verts et véloroutes
- Flécher de manière pertinente les circuits touristiques ou de loisirs
- Développer des boucles touristiques pouvant se raccrocher aux véloroutes dans la Crau humide, sur les bords de la Durance et sur les petites routes de Pélissanne et Lançon
- Profiter des aménagements de la future liaison avec ITER pour créer des pistes cyclables

LES ACTIONS POSSIBLES POUR LES CENTRES-VILLES ET CENTRES-VILLAGES

> La qualité de vie et l'attractivité

Propositions sur le retour des habitants dans les centres-villes

- Améliorer le cadre de vie dans les centres : zones piétonnes, trottoirs agréables, mobilier urbain de qualité, végétaux...
- Garantir la sécurité routière pour les piétons
- Réduire la pollution sonore routière
- Mettre en œuvre un stationnement adapté pour les résidents
- Soutenir la réhabilitation de logements dans les centres
- Soutenir et aider la création de commerces (notamment alimentaires)

Propositions sur l'attractivité commerciale des centres

- Diminuer la place de la voiture au profit de nouveaux espaces pour les piétons et les commerces
- Redonner le plaisir de la promenade dans les centres des communes par un cadre de vie agréable (aménagements paysagers, éclairages nocturnes...)
- Développer les transports en commun pour accéder aux centres-villes
- Veiller à la bonne accessibilité des commerces, notamment pour les PMR

- Soutenir les animations commerciales et culturelles, avec une collaboration entre les communes et les commerçants pour attirer les visiteurs
- Privilégier le stationnement de courte durée pour les visiteurs dans les centres

> La circulation dans les centres

Propositions sur la sécurité routière dans et autour des centres

- Réduire la vitesse aux entrées de ville et dans les centres-villes
- Aménager des trottoirs et passages piétons larges, sécurisés et mieux signalisés dans les centres
- Sanctionner plus sévèrement les comportements incivils ou dangereux des automobilistes, avec des contrôles plus fréquents
- Améliorer la sécurité routière sur les voies communales en limitant physiquement la vitesse (casser les lignes droites, ralentisseurs, chicanes...)

Propositions sur les transports en commun dans les centres

- Mettre en place, dans les centres des grandes communes, des navettes plus petites, plus pratiques, plus fréquentes et avec des tarifs adaptés, à l'exemple de la Diabline d'Aix-en-Provence
- Aménager des arrêts de cars sécurisés et conviviaux dans les centres et en périphérie
- Limiter dans le temps le stationnement et la circulation en centre-ville
- Encourager le stationnement hors des centres-villes importants par la création de parkings relais en périphérie associés à des navettes bus (et une information en continue aux arrêts) vers le centre

Propositions sur les piétons et les Personnes à Mobilité Réduite

- Élargir les trottoirs et favoriser les cheminements plats dans les centres
- Retrouver le plaisir de la marche par des aménagements de qualité (cheminements, éclairages, végétaux...)
- Développer des zones 30 dans les zones urbanisées avec un contrôle rigoureux de leur respect
- Faire respecter l'interdiction du stationnement sur trottoir dans les centres-villes
- Contrôler la mise en place des présentoirs sur les trottoirs
- Faire des actions de sensibilisation auprès des automobilistes : journées sans voitures...
- Interdire la voiture dans certains centres-villes les samedis après-midi ou jour de marché

Propositions sur l'usage du vélo dans les centres

- Renforcer la sécurité des usagers du vélo dans les centres : de «véritables» pistes cyclables continues et des zones 30
- Mettre à disposition gratuitement des vélos (avec caution) dans les communes
- Organiser des actions publiques : prêts gratuits de vélos, «journées vélo»
- Développer le stationnement sécurisé des vélos devant les équipements publics

> Le stationnement

Propositions sur le stationnement dans les centres

- Prévoir des tarifs préférentiels et des abonnements dans les parcs souterrains pour les résidents
- Limiter le stationnement en centre-ville des voitures ventouses, avec des parkings relais associés à des navettes bus, en périphérie
- Mettre en place des systèmes de stationnement pour les courtes durées (1/2 heure gratuite)
- Verbaliser plus fortement le stationnement illicite dans les centres
- Réfléchir à un système de vignettes pour n'autoriser à certains endroits que le stationnement des résidents du quartier (proposition supprimée)
- Développer les zones bleues

Proposition supprimée : « Réfléchir à un système de vignettes pour n'autoriser à certains endroits que le stationnement des résidents du quartier ». Ceci entraverait la liberté de circulation et serait un abus de droit.

> La livraison de marchandises

Propositions sur les livraisons dans les centres

- Veiller au respect des emplacements et des horaires de livraisons
- Réfléchir à la mise en place de systèmes de livraison en dehors des centres-villes (plateformes logistiques) avec des livraisons organisées par des petits véhicules
- Améliorer la concertation (charte) entre les acteurs concernés (CCI, commerçants, transporteurs...)

LES ACTIONS POSSIBLES POUR LES POLES D'ATTRACTION ECONOMIQUES COMMERCIAUX ET TOURISTIQUES

> Le groupement des acteurs

Propositions sur le groupement des acteurs

- Favoriser les groupements d'employeurs pour permettre la mutualisation des moyens (transport des salariés ou des marchandises)

> L'accès aux pôles d'attraction

Propositions sur la signalisation

- Mettre à niveau la signalisation publique des pôles d'attraction, à partir des grands axes routiers et autoroutiers (notamment la zone d'activités Berre/Rognac)
- Compléter la signalisation directionnelle par une signalisation spécifique au moyen de l'établissement de règlements communaux ou intercommunaux (jalonnement des pôles d'attraction, signalisation spécifique par zone, totems d'entrée, fléchage des entreprises, plan du site...)

Propositions sur les perturbations aux heures de pointe

- Mieux hiérarchiser le réseau de voiries existant, en fonction de leur usage (transit, proximité, liaison intercommunale...)
- Envisager le prolongement de la gratuité de l'autoroute A7 pour éviter le délestage sur la RN113 (proposition supprimée)
- Mettre en place des lignes de transports en commun renforcées vers les zones d'activités aux heures d'entrée/sortie et inciter à leur utilisation pour limiter les déplacements en voiture
- Mettre en place des horaires variables dans les zones d'emploi, pour fluidifier les déplacements et les entrées/sorties de zones d'emploi
- Gestion des flux pour des cas spécifiques telles que la zone de La Gandonne et la place des Trophées à Salon de Provence
- Encourager le Télé-travail

Proposition supprimée : « *Mieux répartir les infrastructures sur le territoire en évitant la juxtaposition de pôles générateurs de déplacements sur un même site (école, service public, zone commerciale...)* » L'éclatement des pôles induirait une augmentation des déplacements et de leur longueur allant à l'encontre des objectifs du PDU.

> La desserte des pôles d'attraction

Propositions sur la desserte en transports en commun des zones d'activités pour les salariés et demandeurs d'emplois

- Mettre en adéquation les lignes de transports publics avec les besoins des zones d'activités notamment en prenant en compte les horaires des entreprises
- Fluidifier les transports en communs vers les pôles (couloirs bus) pour en faire des alternatives efficaces à la voiture
- Inciter les entreprises à ne pas rembourser les trajets domicile/travail réalisés en voiture individuelle s'il y a des alternatives possibles
- Mettre en place des tarifs préférentiels sur les transports en commun pour les salariés
- Favoriser le covoiturage (centrale de réservation...) à l'échelle métropolitaine
- Développer l'information et l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (centrale de mobilité, site internet...)

- Réduire le nombre de places de stationnement dans les grandes entreprises s'il existe des alternatives
- Favoriser la concertation inter-entreprises afin de mutualiser des moyens en coordination avec l'offre en transport public
- Soutenir la mise à disposition de voitures, avec obligation de covoiturage, pour les personnes qui n'ont pas de véhicule (sur le modèle de TMS qui propose 20 voitures)

Propositions sur la desserte en transports en commun vers les pôles commerciaux et touristiques pour les visiteurs

- Développer les systèmes d'«automobile partagée», pour les résidents des centres-villes souhaitant se rendre ponctuellement vers les pôles d'attraction
- Limiter le développement de zones commerciales en périphérie de ville
- Mieux relier Agglopoie Provence avec l'aéroport et les gares TGV d'Aix et d'Avignon
- Mettre en place des liaisons rapides et nombreuses qui desserviraient les sites touristiques en période estivale
- Créer une ligne touristique «originale» desservant les principaux sites touristiques de l'agglomération où le mode de déplacement devient lui-même un attrait (cheval, vélo électrique, bus...)
- Développer l'information vers les touristes avec des supports d'information spécifiques (cartes et horaires de toutes les lignes, plusieurs langues...)
- Favoriser les accords tarifaires entre les transporteurs et les sites touristiques (coût du titre de transport pris en compte dans le billet d'entrée...)

Propositions sur les livraisons à domicile

- Inciter les grandes surfaces à mettre en place un système de livraisons à domicile
- Mettre en place des services de stockage temporaire des courses dans les zones commerciales
- Encourager la mise en place de livraisons à domicile par les commerçants de centre-ville

> Le transport des salariés

Propositions sur le transport des salariés

- Favoriser la mise en place de PDE pour les grandes entreprises (+ de 250 salariés)
- Soutenir les groupements d'entreprises pour mutualiser les moyens
- Etablir un diagnostic des besoins sur le territoire en coordination avec la CCI (provenance des salariés, moyens de transport utilisés, souhaits des salariés et des dirigeants...)
- Mettre en place des PDE à l'échelle des zones d'activités en y intégrant les PME qui la constituent
- Renforcer les partenariats entre les acteurs concernés (agglomérations, différents réseaux de transports publics, CCI, entreprises, salariés...) sur l'aire métropolitaine
- Améliorer les ramassages salariés et PDE existants

> Le transport des marchandises

- Développer toutes les mesures favorisant le ferroutage pour le transport de marchandises de longue distance
- Mieux organiser les infrastructures de transport de marchandises : sas de livraisons, stockage temporaire en périphérie des villes
- Faire respecter rigoureusement les aires de livraison dans les centres-villes
- Harmoniser les horaires de livraisons par zones d'activités et par villes
- Coordonner et favoriser la concertation entre tous les acteurs du transport de marchandises (Agglopoie Provence, CCI, commerçants, entreprises, transporteurs...)

LES ACTIONS POSSIBLES POUR LES TRANSPORTS PUBLICS

> L'offre de transport en commun (réseau d'agglomération)

Propositions sur la couverture de l'agglomération (Hors projet communautaire d'extension du réseau)

- Mettre en place des liaisons rapides Salon-Lançon-Berre
- Mettre en place une ligne Salon-Rognac via la Fare et Velaux
- Mettre en place une ligne St Chamas-Salon

- Aménager des sites propres (protégés) dans les zones à fort trafic routier, permettant de rendre les transports en commun attractifs et de dissuader les usagers d'utiliser leur voiture
- Aménager un pôle de correspondance au niveau de Berre et mettre en place un réseau en étoile autour de la commune
- Aménager un pôle de correspondance à Mallemort au centre d'un système de transport à la demande vers les petites communes
- Développer le transport à la demande pour les zones peu urbanisées
- Améliorer la complémentarité entre les différents réseaux de transports en commun et les Autorités Organisatrices des Transports
- Étendre le réseau d'agglomération au delà des frontières de celle-ci de manière à éviter la rupture des liaisons entre territoires due aux limites institutionnelles

Propositions sur les déplacements domicile-travail

- Structurer les lignes et les horaires des transports en commun d'agglomération en fonction des zones d'emplois et des flux de salariés
- Favoriser les liaisons entre les zones d'habitat et les pôles d'emploi de l'agglomération
- Améliorer la compétitivité des transports en commun (fréquence, régularité et tarification)
- Créer des «abonnements travail» et inciter les employeurs à financer les abonnements en transports en commun
- Favoriser le covoiturage
- Accompagner les grandes entreprises à mettre en place des PDE
- Inciter la mutualisation des entreprises (regroupement de type associatif par zone d'emploi) pour harmoniser les moyens de transport de leurs employés, en partenariat avec la CCI
- Réduire le nombre de places de stationnement sur les lieux de travail
- Limiter le stationnement dans le centre-ville de Salon (premier pôle d'emploi de l'agglomération) et créer des Parc Relais avec des navettes bus en périphérie

Propositions sur la lisibilité des réseaux de TC

- Mettre en place une livrée unique sur le réseau d'agglomération
- Améliorer la lisibilité de la destination sur les bus
- Afficher les plans des réseaux de transport en commun aux arrêts importants, avec les interconnexions possibles et les horaires
- Coordonner et unifier la tarification entre les différents réseaux de TC
- Développer l'outil internet pour communiquer sur les TC, en s'appuyant sur les réseaux sociaux, les mairies, les espaces régionaux intercitoyens...
- Mettre en place une centrale de mobilité répertoriant l'ensemble des offres de transports en commun urbaines, interurbaines et régionales)
- Mener des actions de communication/information pour sensibiliser les jeunes à l'usage des transports en commun

Propositions sur les partenariats

- Partenariat et conventions avec les taxis pour les horaires non pourvus, les lieux non desservis et les besoins spécifiques, notamment les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Partenariats Département, Région et AOTU voisines sur le réseau ferré pour aider la mise en place de transport à la demande,
- Soutenir les solutions alternatives à la voiture (subvention au titre du Financement Régional pour l'Environnement et l'Energie)
- Veiller à la complémentarité des offres entre tous les acteurs pour éviter la redondance et les coûts supplémentaires
- Développer l'usage du vélo avec les partenaires (vélo station, prêt, location, stationnement sécurisé...)
- Mutualiser les moyens si nécessaire au niveau intercommunal et les mettre à disposition des communes (car, minicar, conducteur...)

> L'accessibilité à tous des transports en commun

Propositions sur les personnes non véhiculées

- Améliorer les dessertes vers les zones d'emplois, notamment à partir des petites communes
- Harmoniser la tarification sur les différents réseaux de TC (routiers et ferrés)
- Proposer un transport à la demande pour les secteurs d'habitat sociaux, avec une participation symbolique
- Inciter au covoiturage
- Favoriser les systèmes d'auto partagée (TMS met à disposition 20 véhicules, avec obligation de covoiturage)

- Mettre en place des tarifs préférentiels pour certains publics (seniors, chômeurs, jeunes, RMIstes...) (existe déjà)

Propositions sur les Personnes à Mobilité Réduite

- Créer un parc de véhicules de transports en commun adapté aux PMR (bus avec plate-forme, bus à plancher bas...)
- Aménager les arrêts de bus accessibles aux PMR
- Mettre en place des aménagements spécifiques pour les personnes mal ou non-voyantes (dans les bus et aux arrêts)
- Développer le transport à la demande avec des véhicules adaptés
- Essayer de mutualiser les transports spécifiques des PMR (centrale de réservation pour proposer de partager le voyage avec d'autres PMR)
- Rendre les points de correspondance entièrement accessibles aux PMR : principaux arrêts, gares routières, gares ferroviaires...
- Soutenir le réseau socio-associatif qui œuvre aux déplacements des personnes handicapées (CCAS, Association d'Aide à Domicile) en Milieu Rural, Allo Senior 13, Maison du Handicap, CAIH...)

> Le réseau ferré et l'intermodalité

Propositions sur le réseau ferré

- Renforcer la desserte vers Marseille (notamment pour les déplacements domicile-travail)
- Étudier les potentialités d'ouverture d'une ligne «Marseille-Rognac-Aix» avec une halte ferroviaire à Velaux
- Revaloriser la ligne Miramas-Salon-Cavaillon-Avignon et augmenter les dessertes
- Étudier les potentialités d'ouverture de correspondances sur la ligne Marseille-Miramas-Arles
- Assurer les correspondances des TER avec les départs TGV d'Avignon et de Marseille
- Créer des liaisons vers Istres/Fos
- Renforcer les liaisons vers Arles

Propositions sur l'intermodalité

- Mettre en place une tarification et une billettique unifiée, comprenant les TER et les réseaux urbains et interurbains de l'aire métropolitaine
- Favoriser les rabattements des lignes de bus et cars vers les gares
- Aménager un pôle d'échanges intermodal à Salon
- Améliorer les correspondances entre les réseaux urbains et interurbains (lignes départementales)
- Aménager des parcs relais autour des pôles d'échanges et de correspondance
- Étudier les possibilités de mise en place une tarification combinée Navettes/TGV et bus/TGV
- Mieux desservir les gares TGV d'Aix et d'Avignon
- Mieux desservir l'aéroport (pôle d'échanges des Aymards à Vitrolles)

**Ces pistes de solutions seront prises en compte par le Bureau d'Etudes pour enrichir le projet de Plan de Déplacements Urbains.
Celui-ci sera soumis aux Comités du PDU, puis au Bureau et au Conseil Communautaire pour validation.**